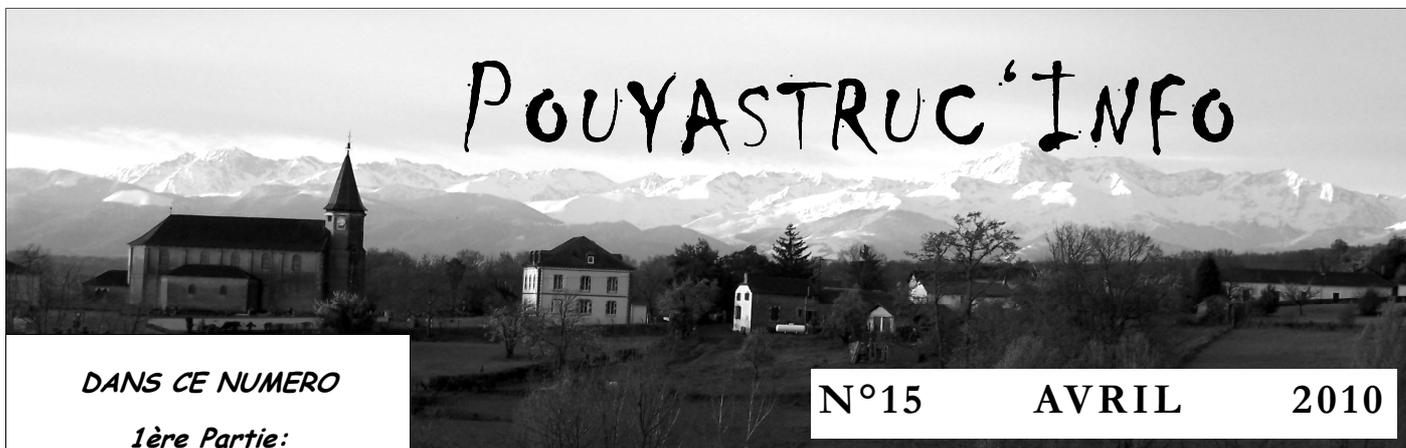


POUYASTRUC 'INFO



DANS CE NUMERO

1ère Partie: BULLETIN MUNICIPAL

COMMUNIQUES du Maire	2
Budget de la commune	2/3
Les délibérations	4
Le travail des commissions	5
Vie de l'école : la quatrième classe, Associations des parents d'élèves	6
Echange avec une école marocaine	7

2ème Partie: VIE DES ASSOCIATIONS

L'Espace numérique public	8
Le site internet du canton	8
Association « Gribouillis »	8
Club de tennis	8
Le comité des fêtes	9
Lous Boussalous	9
Parenthèse : de Balade en salade	10
Chanteurs de l'Estéous: fête de la musique	10
Clubs de chasse, judo, tir à l'arc, ball trap	10
Amicale des retraités	11
Gym volontaire	

3ème partie VIE DU VILLAGE

Carnet	12
Fête du quartier du Pichou	12
Portrait de Pouyastrucais	12
La page verte : la forêt	13
Histoire de nos vieux chemins	14/15
INFOS PRATIQUES	16

N°15 AVRIL 2010

Edito

Comme je l'avais annoncé à l'occasion de la présentation des vœux, la promesse d'un quatrième poste à l'école de Pouyastruc s'est concrétisée. L'ouverture d'un poste à l'école est le signe d'un village qui vit et qui s'agrandit.

Les plans du nouvel aménagement du groupe scolaire sont faits et le permis de construire a été déposé.

A ceci, s'ajoute l'achat de la maison « Bergos-Sirgue ».

Ces deux réalisations qui sont importantes pour la commune ont un coût et vont engendrer une augmentation de 1% de chacune des quatre taxes.

Vous pourrez dans les pages qui suivent apprécier l'ensemble de nos projets pour la commune en espérant qu'ils vous conviendront.

Bonne lecture et à bientôt

Le maire, Serge DEBAT

AGENDA

- 8/9 Mai : tournoi de judo du Val d'Adour à Vic
- 16 Mai : Concours de Ball Trap
- 22 Mai : rencontre des Boussalous à Barbazan Debat
- 28 Mai : rencontre des Boussalous à Joue les Tours (37)
- 29 Mai : Sortie au Pays basque de l'amicale des retraités
- 30 Mai : Rencontre de l'école de judo avec tous les clubs des HP
- Du 4 au 6 Juin : sortie au Puy du Fou avec l'amicale des retraités
- 6 Juin : Journées Natures : « De balade en Salade » avec Parenthèses
- 18 Juin : kermesse de l'école à l'heure marocaine
- 19 Juin : 1ère fête de la Musique avec les chanteurs de l'Estéous
- 23,24,25 Juillet : Fête du village
- 28/29 Août : Concours de Ball Trap (Trophée Charles Gachies)
- Du 1er au 5 Septembre : voyage aux îles bretonnes avec les retraités
- 23 Octobre : concert de Los de Nadau à la salle polyvalente



Le Vendredi 19 Mars,

la place de la mairie était animée: Après les enfants de l'école réunis déguisés pour le carnaval, les anciens d'Algérie se réunissaient pour commémorer la fin de la guerre d'Algérie (19 Mars 1962)



COMMUNIQUES

Le « mieux vivre » ensemble

Vous avez la chance d'avoir un jardin? Un inconvé- nient à l'arrivée des beaux jours: il faut ton- dre.

Soyez respectueux des voisins, ne les faites pas profi- ter du bruit de votre tondeuse (ou tout autre engin à moteur) : les premières plaintes sont arri- vées à la mairie . Je vous de- manderais donc de respecter les horaires suivants qui sont en vi- gueur dans de nombreuses com- munes des Hautes Pyrénées :

Les jours ouvrables: de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30

Le samedi : De 9h à 12h et de 15h à 19h

Le dimanche et jours fériés : De 10 à 12h

Par ailleurs, je vous rappelle qu'il est interdit d'allumer des feux entre le 1er Mai et le 31 Octobre .

Dans le cas où ces recommandations ne se- raient pas respectées, je me verrai dans l'obligation de prendre un arrêté.

En ce qui concerne les bordures de routes, (fossés et banquettes) nous faisons un effort dans la mesure de nos moyens pour les entretenir , mais nous vous demandons de bien vouloir nous aider à les main- tenir en état dans l'intervalle de nos interventions.

Par avance, je vous en remercie

Le maire Serge Debat

**Du plaisir de détruire ... (suite)**

Comme je le signalais dans le dernier numéro de Pouyastruc Info, des dégradations avaient été commises dans notre commune.

Cela continue !..

Cette fois-ci , c'est le groupe scolaire qui a été pris pour cible et on peut suivre ces jeunes à la trace grâce aux déchets (paquets de tabacs, mégots, sachets de bonbons, bou- teilles et gobelets etc...) qu' ils laissent sur leurs lieux de rencontre

Une enquête est en cours : des jeunes de 9 à 13 ans ont été entendus à la gendar- merie .

Tout cela devient grave.

C'est pourquoi je demanderais aux pa- rents d'accentuer leur vigilance , et de s'infor- mer auprès de leurs enfants s'ils se sentent concernés par cet article .

En espérant que ce message sera en- tendu par tous, pour la bonne entente et la paix dans le village .

Avec tous mes remerciements

Le Maire, Serge Debat



Augustin BIRAN (ancien résistant) dans son jardin
(voir les pages Histoire
de Pouyastruc Info N°8 de Juin 2008

CEREMONIE DU 8 MAI

Le jour du 8 Mai à 11h30 On aura lieu au monument aux morts la célébration de l'ar- mistice du 8 Mai avec la participation des enfants de l'école.

A cette occasion, il sera remis à M. Augustin BIRAN, un diplôme pour sa partici- pation à la guerre 1939-1945 .

A l'issue de cette cérémonie il sera servi un vin d'honneur devant la salle

Le maire S. Debat

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 5 Novembre

La carte communale

Après exposé de monsieur le maire, le conseil municipal accepte à l'unanimité, le projet de la carte communale suivant les documents graphiques relatifs au projet.

Le conseil municipal demande à Monsieur le maire de transmettre ce dossier aux services administratifs

Contrats d'assurance des risques statutaires

Le Maire (Président) expose :

que le Centre de Gestion a communiqué à la Commune (établissement) les résultats de sa consultation concernant le renouvellement de son contrat groupe

que le Maire a procédé à la consultation de plusieurs assureurs afin d'obtenir des propositions pour l'assurance des risques statutaires

Le Conseil, après en avoir délibéré :

Vu la Loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment l'article 26 ;

Vu le Décret n° 86-552 du 14 mars 1986 pris pour l'application de l'article 26 (alinéa 2) de la Loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 et relatif aux contrats d'assurances souscrits par les centres de gestion pour le compte des collectivités locales et établissements territoriaux ; Décide

Article 1

D'accepter la proposition du Centre de Gestion
Assureur : AXA GRAS SAVOYE

Durée du contrat : 4 ans à compter du 1^{er} janvier 2010

Régime du contrat : capitalisation

Préavis : adhésion résiliable chaque année sous réserve de l'observation d'un préavis de 6 mois.

Tous les risques avec une franchise de 15 jours par arrêt en maladie ordinaire 3,80 %

Agents Titulaires ou Stagiaires non-affiliés à la CNRACL et des Agents Non-Titulaires de droit public (IRCANTEC)

Tous les risques avec une franchise de 15 jours en maladie ordinaire 1,12 %

Les taux sont garantis 4 ans à compter du 1^{er} janvier 2010

Article 2 :

le Conseil municipal (le Comité) autorise le Maire (le Président) ou son représentant à prendre et à signer les conventions en résultant et tout acte y afférent.

Article 3 :

le Maire a délégué pour résilier (si besoin) le contrat d'assurance statutaire en cours

Séance du 14 Décembre

Classement voirie communale.

Mr Serge Debat le maire, ouvre la séance et explique au conseil municipal que la préfecture en date du 01.02.06 a demandé la vérification de la longueur de la voirie communale pour l'intégrer dans le calcul de certaines dotations, notamment la dota-

tion de solidarité rurale. Il expose ensuite que certaines voies ne sont pas classées dans le domaine public communal et rappelle la nécessité de classer ces voies car elles sont ouvertes à la circulation publique et desservent des habitations.

Il rappelle que :

Toute opération de classement ou déclassé de la voirie communale doit être prononcée par délibération du conseil municipal en application des articles R141-1 à R141-3 du code de la voirie routière en vigueur modifié par la loi n°2004-1343 du 9 décembre 2004 article 62 II. L'éventualité d'une enquête publique est prévue dans l'hypothèse de conflits.

La commune est responsable du défaut d'entretien des voies communales et des conséquences dommageables qu'il peut entraîner.

Le maire précise que cette prestation fait partie de l'assistance que la DDEA réalise au titre de l'ATESAT (assistance technique fournie par les services de l'Etat au titre de la solidarité et de l'aménagement du territoire) et qu'il a fait appel à l'Unité Territoriale du Pays du Val d'Adour pour cette mission.

Après avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal :

Décide de procéder au classement dans le domaine public communal :

La voie n°1 dite rue des Ecoles sur 526.00m

La voie n°2 dite chemin du Bosquet sur 350.00m

La voie n°3 dite Cami dous Arrious sur 216.00 m

La voie n°4 dite rue des Espiades sur 327.00m

La voie n°5 dite Chemin d'Oléac sur 600.00m

La voie n°6 dite Chemin du Stade sur 1111.00m

La voie n°6 bis dite Chemin du Stade sur 85.00m

La voie n°7 dite rue de la Poste sur 510.00m

La voie n°8 dite rue de la Fontaine sur 1100.00m

La voie n°9 dite Lou Carrerot sur 194.00m

La voie n°10 dite rue des Pyrénées sur 645.00m

La voie n°11 dite Cami dou Pichou sur 550.00m

La voie n°12 dite Chemin de la Poste sur 105.00m

La voie n°13 dite Cami dou Lassadé sur 66.00m

La voie n°14 dite Chemin des Crêtes sur 230.00m

La voie n°15 dite Cami dou Pouyat sur 685.00m

La voie n°16 dite Chemin du Vieux Chêne sur 102.00m

La voie n°17 dite Chemin du Bois sur 170.00m

La voie n°18 dite Cami de la Teulère sur 146.00m

La voie n°19 dite Chemin de Barmalle sur 95.00m

La voie n°101 dite Place de la Mairie sur 55.00m

La voie n°102 dite Place de la Mairie sur 10.00m

Mr Serge DEBAT le maire précise que sur la commune et à compter de ce jour, la longueur de la voirie communale est identifiée sur un tableau de classement et compte à présent, avec les voies classées précédemment, 7878.00m.

Le conseil municipal approuve ce tableau de classement et demande au maire de fournir ces éléments à la DDEA pour enregistrement.

Choix pour un contrat de vérification des installations techniques

Après exposé de Mr le maire et afin d'effectuer les contrôles des sécurités des installations électriques et incendie des bâtiments communaux, il s'avère nécessaire de faire appel à une entreprise de vérification technique d'équipements.

Après étude des 3 devis des sociétés SOCOTEC, APAVE et VERITAS, le conseil municipal décide de retenir la moins disante. C'est l'entreprise SOCOTEC pour un montant de 660 € HT par an.

Indemnité de conseil au comptable du trésor public.

Le conseil municipal ,

Vu l'article 97 de la loi n°82.213 du 2 mars 1982 modifié relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

Vu le décret n°82.979 du 19 novembre 1982 précisant les conditions d'octroi d'indemnités par les collectivités territoriales et leurs établissements publics aux agents des services extérieurs de l'Etat,

Vu l'arrêté interministériel du 16 septembre 1983 relatif aux indemnités allouées par les communes pour la confection des documents budgétaires,

Décide :

De demander le concours du receveur municipal pour assurer des prestations de conseil et

D'accorder l'indemnité de conseil au taux de 100% par an

Que cette indemnité sera calculée selon les bases définies à l'article 4 de l'arrêté interministériel précité et sera attribuée à Hatchondo Chantal, receveur municipal.

De lui accorder également l'indemnité de confection des documents budgétaires pour un montant de 30.49 €

Au titre de l'année 2009, il sera versé à Mme Hatchondo Chantal, receveur municipal, la somme de 85.22 € au titre de l'indemnité de conseil.

Choix architecte pour la construction d'une classe supplémentaire à l'école.

Mr le maire informe le conseil municipal qu'à la rentrée scolaire 2010/2011, la commune de Pouyastruc est inscrite à l'inspection académique pour l'octroi d'un 4^{ème} poste d'enseignant.

La réponse officielle interviendra courant mars 2010. Cette annonce nécessite obligatoirement la création d'une classe supplémentaire.

En conséquence, il demande au président de la commission bâtiments de réfléchir sur le projet. La commission réunie en date du 27.01.2010 a étudié en concertation avec le corps enseignant, deux ou trois possibilités d'aménagements. Compte tenu du délai imparti très court pour la réalisation de ce projet, et conformément au code des marchés publics, la commission propose de ne pas lancer une procédure de consultation pour le choix d'un architecte. Le coût prévisionnel est estimé à 80 000 € HT.

En tenant compte des prestations déjà réalisées

pour la commune, du taux d'honoraire pour cette mission correct de 7%, le président de la commission propose aux membres du conseil, de retenir Mr Saint Laurent, architecte à Tarbes.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

Confie à Mr Saint Laurent la mission pour la réalisation d'un ou deux projets pour la construction d'une salle de classe

Autorise Mr le maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier

Dit que les crédits nécessaires à la dépense sont inscrits au budget primitif 2010.

Prix du bois d'affouage.

Le conseil municipal décide d'attribuer les houpriers de bois des lots 11 à 23, et du bois sur pied des lots 1 à 10 aux habitants qui en ont fait la demande.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal décide de reconduire le même tarif qu'en 2009.

Le houprier sera facturé 11 € le stère, et le bois sur pied 8 € le stère.

Création d'un site internet.

Afin de promouvoir son image, la commune de Pouyastruc souhaite se doter d'un site internet. Ce site doit permettre à terme de développer les relations et les échanges d'informations entre la commune et les différentes collectivités de son territoire. Il doit :

Donner la possibilité aux administrés de mieux connaître l'activité de la commune.

Faciliter les contacts avec les partenaires extérieurs à la commune (entreprises, associations etc...)

Faire connaître au grand public, l'offre culturelle et sportive de la commune.

La présidente de la commission communication informe du travail déjà réalisé en amont, à savoir : trois entreprises ont proposé leurs services pour la réalisation de ce projet.

Réseau des communes

Une entreprise de Gan (2800€)

Une micro entreprise locale AD Communication Web Graphisme (1250€)

Le réseau des communes propose une réalisation peu onéreuse, mais en contre partie il y aura une publicité non contrôlée qui sera présente et pourra devenir gênante.

Le projet de l'entreprise de Gan est trop onéreux.

La commission porte son choix sur l'entreprise locale AD Communication de Pouyastruc. La publicité sur ce site sera maîtrisée par la commune. La conception du site sera élaborée en concertation avec les élus. De plus la formation du personnel et la maintenance du site sera assurée par le concepteur.

Après en avoir délibéré, le conseil décide d'autoriser Mr le maire à lancer la création du site internet dans les conditions sus définies, et dit que les crédits nécessaires à la dépense sont inscrits au budget primitif 2010.

Espace public informatique

Mr le maire propose qu'un espace public informatique s'installe sur notre canton en lien avec l'association

« coup de pouce ». Il souligne l'intérêt majeur pour notre commune de s'inscrire dans cette démarche.

Avec la création de cet espace, les habitants du canton pourront avoir accès à l'outil informatique, aux réseaux d'information, de communication. Cela permettra également aux enfants, collégiens et lycéens d'avoir accès à la médiathèque départementale. Mr le maire propose que cet espace soit déployé sur deux communes, Castéra-Lou et Pouyastruc ; lieux où l'association 'Coup de Pouce' exerce ses activités.

Le conseil municipal autorise Mr le maire à signer la convention de partenariat avec le conseil général et demande de confier la gestion de l'espace informatique à l'association Coup de pouce.

Séance du 10 Mars 2010

Adhésion au service de médecine du centre de gestion.

Depuis le 1er janvier 2010, le centre de gestion ne dispose plus des services de la médecine du travail. Pour nous permettre de bénéficier de ce service, le centre de gestion a procédé à une consultation dont le résultat se résume en deux offres :

L'association des services de médecine du travail ; 82,15 €TTC/ visite

Le SIST : 82,21 €TTC/ visite

De part la répartition géographique, le canton de Pouyastruc dépend de l'association des services de médecine du travail.

Le conseil municipal se prononce donc à l'unanimité, pour une adhésion à l'association des services de médecine du travail.

Des renseignements seront demandés au centre de gestion pour connaître la fréquence des visites obligatoires.

Projet de l'école

L'étude du projet de la 4^{ème} classe, confiée par délibération du 15/02/2010 à l'atelier Saint Laurent est présentée en séance, selon deux variantes :

Projet A :

Création de la 4^{ème} classe dans l'actuelle salle de repos (salle de motricité)

Transfert de la salle de repos dans le préau actuel

Couverture de la cour pour réalisation d'un préau

Redistribution de la circulation (couloirs)

Création de sanitaires supplémentaires, et de rangement

Création d'un bureau.

Projet B :

Création de la 4^{ème} classe par construction nouvelle dans le prolongement, à l'est

Création d'un patio entre la structure existante et la 4^{ème} classe

Redistribution de la circulation (couloirs)

Création de sanitaires supplémentaires

Création d'un bureau

Le projet A s'élève à un montant estimé à 92 000 €HT ; le projet B à 145 000 €HT.

Outre le dépassement important du projet B par rapport au budget prévu, ce projet ne donne pas satisfaction. La

commission propose donc le projet A, précisant qu'il sera demandé à l'architecte de se rapprocher au mieux du budget prévu de 80 000 €HT.

Le conseil municipal vote à l'unanimité pour le projet A, et demande à la commission bâtiment de confier à l'architecte la réalisation de l'avant projet définitif, le plus rapidement possible.

Séance du 1er Avril 2010

Archives municipales.

Mr le Maire informe le conseil municipal qu'il y a lieu d'optimiser les archives de la commune de Pouyastruc et présente un devis pour cette prestation d'un montant de 495.00 €. Il précise que l'intervenante est un agent de la mission archives du centre de gestion des Hautes-Pyrénées.

Permis de construire relatif à une 4^{ème} classe.

Mr le Maire demande au conseil municipal l'autorisation de déposer, auprès des services de la DDT, le permis de construire relatif à la construction de la 4^{ème} classe.

A l'unanimité des présents le conseil municipal donne son accord.

Vote des 4 taxes.

Le conseil municipal après en avoir délibéré décide d'appliquer les taux d'imposition suivants pour l'année 2010.

Taxe d'habitation : 8.70%

Taxe foncier bâti : 10.43 %

Taxe foncier non bâti 30.03 %

CFE : 12.69 %

7 voix pour ; 4 voix contre et 0 abstention.

PVR spécifique à un CU.

La desserte en électricité des parcelles 1089 et 1087 section D nécessite une extension du réseau. Cette extension sera réalisée par enfouissement du réseau. Le Conseil municipal décide d'appliquer, pour cet aménagement, une PVR qui s'élève à 1433.00 € pour ces deux parcelles.

Vote du compte administratif 2009.

Définition du loyer de l'appartement de la mairie.

L'appartement situé au dessus de la mairie, d'une superficie de 104 m2, remis à neuf il y a 6 ans, est actuellement loué pour un montant de 480 €. Ce loyer ne prend pas en compte la consommation d'eau.

Cet appartement comprend 2 chambres, une autre petite chambre et également un garage extérieur.

En ayant comparé ce loyer avec les loyers de l'autre appartement situé au dessus de la mairie et celui de la poste, la commission propose une réévaluation à la hausse de ce loyer comme suit :

520 € /mois de loyer hors charges, auquel se rajoute

+ 5 € / mois pour la taxe d'enlèvement des ordures ménagères

+10 €/ mois constituant une provision pour la consommation d'eau

+10 € /mois pour l'entretien des communs (comprenant la consommation électrique des communs).

Le conseil vote à l'unanimité cette proposition.

BUDGET PRIMITIF 2010

DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

FONCTIONNEMENT		TOTAL
.011	Charges à caractère général	88 250,00 €
.012	Charges de personnel	111 300,00 €
.014	Atténuation de produits	0,00 €
65	Autres charges de gestion courante	57 774,00 €
656	Frais de fonctionnement groupe d'élus (4)	0,00 €
66	Charges financières	23 839,00 €
67	Charges exceptionnelles	13 120,76 €
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00 €
.022	Dépenses imprévues de fonctionnement	0,00 €
.023	Virement à la section investissement	186 923,50 €
42	Opérations d'ordre entre section	5 000,00 €
Dépenses de fonctionnement - Total		486 207,26 €

INVESTISSEMENT		TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00 €
13	Subventions d'investissement	0,00 €
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	102 824,00 €
18	Compte de liaison	0,00 €
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00 €
204	Subventions d'équipements versés	0,00 €
21	Immobilisations corporelles	160 800,00 €
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00 €
23	Immobilisations en cours	252 028,00 €
26	Participations et créances(...) des participations	0,00 €
27	Autres immobilisations financières	0,00 €
3...	Stocks	0,00 €
.020	Dépenses imprévues d'Investissement	0,00 €
40	Opérations d'ordre entre section	5 000,00 €
D001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE		188 579,64 €
Dépenses d'investissement - Total		709 231,64 €

RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

FONCTIONNEMENT		TOTAL
.013	Atténuation de charges	
70	Produits des services	33 600,00 €
72	Travaux en régie	5 000,00 €
73	Impôts et taxes	145 447,00 €
74	Dotations et participations	138 848,00 €
75	Autres produits de gestion courante	45 200,00 €
76	Produits financiers	7,57 €
77	Produits exceptionnels	
78	Reprise sur amortissement et provisions	
Recettes de fonctionnement - Total		
R002 RESULTAT REPORTE		118 104,69 €
Total des recettes de fonctionnement cumulées		486 207,26 €

INVESTISSEMENT		TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068/10)	9 436,00 €
13	Subventions d'investissement	284 730,50 €
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud)	100 000,00 €
18	Compte de liaison	0,00 €
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00 €
204	Subventions d'équipements versés	0,00 €
21	Immobilisations corporelles	0,00 €
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00 €
23	Immobilisations en cours	0,00 €
26	Participations et créances (...) des participations	0,00 €
27	Autres immobilisations financières	0,00 €
45X-2	Opérations pour compte de tiers	0,00 €
3...	Stocks	0,00 €
.021	Virement de la section de fonctionnement	186 923,50 €
.024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00 €
R001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE		0,00 €
Affectation au compte 1068		128 141,64 €
Total des recettes d'investissement cumulées		709 231,64 €

**DÉTAIL DES DÉPENSES ESTIMATIVES INSCRITES
AUX COMPTES 21 ET 23 DU BUDGET PRÉVISIONNEL
2010**

Compte 21 :

- Achat Maison Bergos-Sirgue + terrain	120 000 €
- Plantations arbustes et massifs dans le village	2 000 €
- Programme SDE (syndicat électrification) 2010	15 000 €
- Achat matériel informatique (école numérique)	16 000 €
- Achat mobilier pour école	5 500 €
- Création site Internet + guirlande Noël	2 300 €
Total	160 800 €

Compte 23 :

- Bâtiments communaux (travaux divers liés à la tempête, grêle, Travaux à l'ancienne école des filles)	36 730 €
- Voirie communale + création place retournement chemin Espiau	50 000 €
- Aménagements (réhabilitation du cours de tennis attenant à l'école en aire de sport pour les élèves, jardin d'enfants, columbarium).	25 893 €
- Défense incendie et sécurité routière	14 405 €
- Extension du groupe scolaire lié à l'octroi d'un 4 ^{ème} poste d'enseignant	125 000 €
Total	252 028 €

**SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU
VOTE DU BUDGET (article L2311-7 du CGCT)**

6554 - Coopérative scolaire	400 €
6553 - S. D.E Tarbes	14 034,00
6554 - SIVOM	8 000,00 €
6554 - Syndicat de l'Esteous	800,00 €
6554 - Syndicats Mixte des Coteaux	800,00 €
TOTAL	24 034,00
6574 - ADMR	550,00 €
6574 - Amicale des Maires du Canton	30,00 €
6574 - Amicale des Retraités	155,00 €
6574 - Association des cavaliers Randon-	0,00 €
6574 - Association des Parents d'élèves	200,00 €
6574 - Ball Trap Club de Pouyastruc	80,00 €
6574 - Compagnie d' Archers d' Esteous	400,00 €
6574 - Conscrits de Pouyastruc	800,00 €
6574 - Association Coup de Pouce	300,00 €
6574 - Ecole de Judo Pouyastruc	450,00 €
6574 - Gymnastique volontaire	350,00 €
6574 - La Fraternelle	250,00 €
6574 - Les Boussalous	80,00 €
6574 - Les Chanteurs de l'Esteous	150,00 €
6574 - Lieutenant de Louveterie des HP	40,00 €
6574 - Livres de Bigorre	0,00 €
6574 - Association Parenthèses	150,00 €
6574 - Société de Chasse	155,00 €
6574 - Tennis Club Pouyastruc	600,00 €
6574 - Union sportive Pouyastrucaise	1 400,00 €
TOTAL	6 140,00

**DECISIONS EN MATIERES DE TAUX DE
CONTRIBUTIONS DIRECTES**

TAXES	Taux votés en 2007	Taux votés en 2008	Taux votés en 2009	Taux votés en 2010
Taxe d'habitation	8,52%	8,61%	8,61%	8,70%
Taxe foncière sur les propriétés bâties	10,23%	10,33%	10,33%	10,43%
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	29,43%	29,73%	29,73%	30,03%
Taxe professionnelle	12,43%	12,56%	12,56%	-
Cotisation foncière des entreprises				12,69%

LA BIBLIOTHEQUE

Responsable : Mme Alexandra Abadie

Tél : 09 63 57 92 06

Mail : bibliotheque-pouyastruc@orange.fr

Mme Alexandra ABADIE informe que la bibliothèque compte à ce jour 141 personnes inscrites et concernant les communes suivantes : POUYASTRUC 106, AUBAREDE 4, BOUILH-PEREUILH 3, CASTELVIEILH 3, LOUIT 4, MARQUERIE 5, MASCARAS 4, PEYRIGUERIE 3, SABALOS 3, SOUYEAUX 6.

La cotisation est de 5 € par adultes et adolescents au dessus de 15 ans.

Nouveautés :

A compter du 1er Mai, un fonds de 200 DVD (films, concerts, comédies musicales...) sera à votre disposition en partenariat avec la médiathèque des Hautes-Pyrénées.

Josianne GESTAIN

COMMISSION FORET

Coupes de 2008 à 2010:

Coupes effectuées et vendues:

-300 m3 de pins Weymouth pour 4000 € (parcelle13 D-Barmalle) Suivies de plantations de feuillus divers

Coupes en attente de vente à marchands de bois:

200 m3 (parcelle 5B - Bedat)

Affouage(voir page 17) 400 m3 de bonne intensité vendus :

- chablis (éclaircies) lots à 8€ (chemin de Marquerie)

- houppiers (abattus par la tempête) Lots à 11 € (chemin d'Espiau)

Travaux sylvicoles (dégagements) payés par la commune :

- 12 ha en 2009 (parcelle 9A Bedat) : 2000€

- 0,3 Ha prévus en 2010 (parcelle 12 b Bedat) : 500 €

Maintenance de l'accès :

place de retournement au chemin d'Espiau / 15000€ (subventionné à 50%)

COMMISSION COMMUNICATION

Un projet de site Internet pour notre commune est en cours. Ce site aura pour principales fonctions, de présenter notre village pour les nouveaux arrivants (situation géographique, inter-communalité, services, commerces, ...), d'informer les habitants sur la vie municipale, les travaux, les différentes associations... et toute information pratique.

Pour contribuer à sa réussite, nous avons penser que certains pouvaient avoir en leur possession de jolies photos, permettant de valoriser notre commune. Il pourrait s'agir de photos récentes ou plus anciennes (notamment pour la rubrique histoire), au format numérique ou papier.

Il est bien entendu que toute transmission devra s'accompagner du crédit photo, permettant son utilisation, sous réserve d'en indiquer le copyright. De plus, pour la réalisation du site, les images transmises pourront éventuellement être recadrées voire rognées.

Si vous souhaitez participer à la réalisation de ce site, ou pour obtenir plus d'information vous pouvez contacter Cécile Urricariet

(cecile.urricariet@orange.fr ou 06.73.65.40.04).

Les artisans, commerçants et associations seront prochainement contactés concernant leur acceptation ou refus pour être référencés sur le site de la commune et pour les différentes fonctionnalités proposées.

A bientôt donc sur www

Cécile Urricariet

COMMISSION URBANISME

P.S : Pour la commission urbanisme, pas d'info sur la carte communale, tant qu'elle n'est pas approuvée à la Préfecture.

COMMISSION BATIMENT et COMMISSION ECOLE

Une Quatrième classe à Pouyastruc :

Nous sommes heureux de vous confirmer l'ouverture d'une 4ème classe à l'école de Pouyastruc pour la rentrée prochaine.

Cela va permettre d'alléger la classe de maternelle et de mieux répartir les effectifs par classe.

La répartition devrait s'établir de la manière suivante à la rentrée 2010 :

- * une classe d'une vingtaine d'élèves de petite et moyenne section de maternelle
- * une classe de 23 élèves en grande section de maternelle et CP
- * une classe de 24 élèves en CE1 et CE2
- * une classe de 13 élèves en CM1 et CM2

Suite à l'ouverture de cette classe, le Conseil Municipal se voit dans l'obligation d'aménager le groupe scolaire en créant une quatrième classe et un bureau pour le Directeur.

Ayant anticipé l'ouverture de ce poste supplémentaire, le Conseil Municipal, par l'intermédiaire de sa commission bâtiment, a réalisé une expression de besoins en collaboration avec le directeur de l'école afin de réaliser un projet au plus près des futurs usages, tout en respectant l'enveloppe budgétaire. La seconde étape a consisté à choisir un maître d'œuvre, dont le choix s'est porté sur l'Atelier d'Architecture Saint-Laurent de Tarbes.

Les travaux qui débiteront au mois de juin, consistent à un réaménagement de la salle de motricité en une salle de classe et un bureau de direction d'école, la transformation du préau en salle de motricité et la couverture de la cour intérieure pour remplacer le préau actuel. Les toilettes actuelles étant devenues trop exigües et ne répondant plus à certaines normes, seront reconstruites côté nord, attenantes au groupe scolaire.

Cantine scolaire :

Des nouveaux plans de travail en inox ont été installés dans la partie cuisine afin de répondre aux normes en matière d'hygiène.

Aménagement de l'école en équipements sportifs :

Pour faire suite à une demande des instituteurs, et afin de faciliter la pratique du sport en milieu scolaire, la municipalité prévoit cette année de restaurer l'ancien cours de tennis situé en contre-bas de l'école.

En effet, cet aménagement consistera en la pose de 2 cages de Hand, de 4 paniers de Basket et le sol devra être repeint.

Les enfants pourront ainsi s'adonner à la pratique de sports collectifs. Le montant total des travaux devrait avoisiner les 6500 € H.T et la municipalité a obtenu la confirmation d'une subvention à hauteur de la moitié de ce montant.



L'ancien terrain de tennis désaffecté pourra servir de terrain de sport pour les élèves

Ecole numérique :

Le fournisseur retenu pour l'installation de l'école numérique est la société MD services de Pau qui est en train de procéder à la mise en place des équipements.

Les enfants de l'école auront accès à l'utilisation de ce nouveau matériel informatique d'ici à quelques jours.

Aussi, un nouvel ordinateur a été fourni à la classe de 3ème cycle dans le but de faciliter les recherches sur internet.

Aline Berthier et Christian Allegret

A l'école de Pouyastruc

A Carnaval

On a fait Carnaval avec le maître et c'était trop bien. Tout le monde s'est déguisé c'était génial. On est allé dans la rue, on a eu des bonbons et on a eu le goûter à l'école.



Le soir, on a fait des danses, on a pris l'apéritif, on a brûlé Monsieur Carnaval et puis on a joué dans la cour de l'école.

Le Carnaval est fini à l'école.



Le Carnaval du 19 Mars

Les enfants de l'école de Pouyastruc ont défilé dans les rues du village ; après un goûter offert par la municipalité, les enfants ont présenté, en fin d'après-midi, un beau spectacle aux parents, en présence du club des aînés.

Ce bel après-midi fût clôturé par un apéritif organisé par l'association des parents d'élèves, autour de délicieux mets préparés par les parents et le club des aînés..

Le spectacle

Nous sommes allés voir un orchestre symphonique, il y avait 58 musiciens. Il y avait 4 familles d'instruments : les cordes, les cuivres, les bois et les percussions.

Les cordes faisaient ressentir de la tristesse ou de la joie. Les bois eux faisaient ressentir de la peur parce qu'ils avaient des sons graves. Les cuivres faisaient ressentir beaucoup d'amour et les timbales faisaient ressentir beaucoup de joie.



Quand tous les instruments se mettaient à jouer c'était très joli. Le chef d'orchestre nous a dit tous les sentiments qu'on peut ressentir dans la musique et il y avait aussi du suspense. C'était super l'orchestre symphonique.

Le jardin de l'école

Le maître a coupé quelques branches du frêne et les enfants les ont traîné par terre jusqu'au grillage.



Le maître les a broyé avec la broyeuse. C'est ressorti en petit morceau de bois qui s'appelle le B.R.F. (Bois Raméal Fragmenté). Le maître a mis le B.R.F. dans le jardin et les enfants l'on étalé.

Quelques semaines après, on est retourné voir le jardin. Le maître nous a dit de regarder les deux jardins. Dans le jardin sans le B.R.F. le dessus c'était tout sec et dans le jardin avec le B.R.F., sous le B.R.F. c'était tout mouillé. On a vu des moisissures blanches et grises qui mangent le bois.

LA FETE DE FIN D'ANNEE

L'année scolaire ne peut bien entendu s'achever sans **la fête de l'école** qui se déroulera le **18 Juin**, après la classe.

Pour l'occasion, les enfants présenteront un spectacle (chants, danses,...) préparé avec leurs enseignants.

A la suite de cette représentation, la traditionnelle kermesse (avec tous ces jeux) sera organisée par l'association des parents d'élèves.

Enfin, un repas sur le thème du Maroc sera proposé pour clôturer cette journée. En effet, cette année, la classe de cycle 3 correspond avec une classe d'enfants du Maroc et ce repas sera un petit clin d'oeil à cet échange

L'association des parents d'élèves

LE JUMELAGE ECOLE DE POUYASTRUC/ECOLE DE TIMSTIGHT UNE AFFAIRE QUI MARCHE ..!

Timstight est un petit village de la splendide Vallée des Roses dans le Sud Marocain.

Ici, tout est rose...Les montagnes , les falaises, les maisons en pisé, et en Avril Mai , les haies de rosiers qui bordent les jardins de l'oasis :

Les délicates roses de Damas sont alors ramassées pour extraire la précieuse essence tant recherchée par tous les grands parfumeurs .

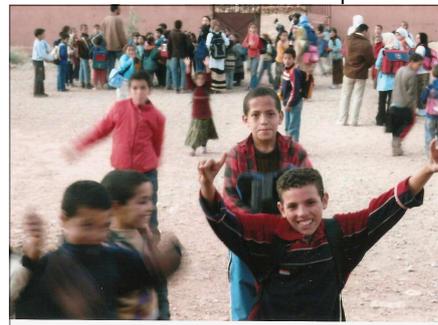
Les élèves de la grande section de Marie Anne Carrouse pourront tout vous expliquer de ce coin du Maroc et des 89 petits berbères scolarisés de Timsight qui apprennent le français dès le CE2.

Ils ont échangé courrier, dessins, photos et même cadeaux ...

Aujourd'hui, ils ont des projets plein la tête :

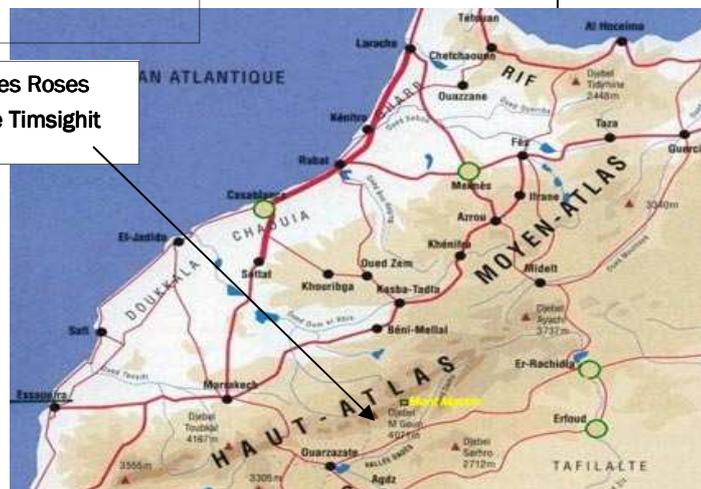
- Trouver un sujet commun qui permette d'aller plus loin dans cette amitié si enrichissante.
- Organiser une exposition pour la fête de fin d'année qui se fera , bien sûr, sur le thème du Sud Marocain .(On pourra voir ensuite cette exposition à la bibliothèque)

Maïté Rivière



LES ROSES DE DAMAS

Vallée des Roses
Village de Timsight



La Rosa Damascena, qui résiste au froid et à la sécheresse, aurait été introduite par des pèlerins de retour de la Mecque au X^e siècle . Cultivée pour la consommation locale, sous forme d'eau de rose, comme pour l'exportation et l'industrie du parfum, on en récolte annuellement trois à quatre mille tonnes, au cours d'une semaine qui se clôture par le superbe mousslem (fête) des Roses



Les enfants admirent le livre sur les plantes écrit en arabe que leur a rapporté Maïté



Maïté Rivière, Professeur d'Histoire Géographie à la retraite et responsable du projet leur fait découvrir le Maroc .

LA VIE DE L'ECOLE

UN ESPACE NUMERIQUE , ...

Le Conseil Général vient de fournir au canton 6 ordinateurs qui seront installés à Castera Lou et Pouyastruc (3 dans chaque commune) pour permettre aux habitants du canton d'accéder à l'informatique et à Internet.

Des séances de formation et d'aide seront assurées par l'association Coup de Pouce (sur rendez-vous)

La mairie de Pouyastruc pour sa part va affecter le local, l'équiper en réseau électrique et internet .

Los de NADAU à POUYASTRUC

Le 23 Octobre à la Salle polyvalente, vous pourrez écouter et voir Les Nadau , en chair et en os.

Cette manifestation, est organisée par Les Esvagats en partenariat avec plusieurs associations de Pouyastruc.

Pour plus de renseignements: 05 62 93 04 65

LES GRIBOUILLIS

Association des Assistantes maternelles du canton de Pouyastruc

Vient de naître sur le canton une nouvelle association « les gribouillis ».

Cette association a pour but de mettre en synergie l'offre et la demande, rompre l'isolement des assistantes maternelles, favoriser des rencontres régulières en menant des actions éducatives avec les enfants.

Nous avons décidé de créer une association afin de permettre aux assistantes maternelles de se retrouver pour travailler ensemble, de proposer des activités éducatives aux enfants accueillis et les préparer à la vie en collectivité.

Vous êtes parents et vous êtes à la recherche d'un mode de garde pour votre enfant sachez que nous sommes une vingtaine d'assistantes maternelles agréées sur le canton.

La présidence est assurée par
Mme Céline André à Dours, tél :05 62 33 29 73.

UN SITE INTERNET POUR LES ASSOCIATIONS DU CANTON

Pour connaître les activités des associations du canton, vous pouvez désormais cliquer sur Internet:

Le site « LO CANTON » vient d'être créé: <http://locanton.ifrance.com/>

Vous y trouverez la liste des associations partenaires avec le détail de leurs animations prévues .

Si vous souhaitez que votre association y soit répertoriée , inscrivez-vous sur la page « contact » .

TENNIS CLUB



Du 19 mai au 5 juin 2010, le Tennis club de Pouyastruc organise la 19^{ème} édition du Tournoi des Minicracks.

Notre tournoi remporte chaque année un grand succès avec en moyenne une centaine de jeunes joueurs et joueuses inscrits. Ceux-ci sont issus des clubs des Hautes-Pyrénées mais aussi des départements limitrophes.

Le Conseil Général, le Comité Départemental de tennis et les municipalités du canton de Pouyastruc nous soutiennent activement afin de créer un des événements tennistiques les plus importants des Hautes-Pyrénées.

Comme chaque année des « journées découvertes » sont organisées à l'attention des scolaires du canton.

Un après-midi mini-tennis est quant à lui l'occasion pour les tous petits de s'essayer à la compétition. Celui-ci aura lieu samedi 29 mai et se terminera par un goûter.

Si vous souhaitez voir de jeunes joueurs plein de talents, nous serons très heureux de vous accueillir au bar du club house qui sera ouvert durant tout l'événement.

Nous vous attendons nombreux !

Pour plus de renseignements
contactez-nous au 05 62 33 27 10 ou au 05 62 31 70 95.



COMITE DES FETES FETE LOCALE

La fête du village se déroulera les 23,24 et 25 juillet prochain :

le thème retenue est le « FAR WEST ».

Au programme :

-Vendredi en soirée : concours de quilles

-Samedi

-après-midi : concours de pétanque,

-en soirée

Apéritif avec initiation aux danses country

Repas Far West.

Bal avec le podium « ANTIGONE »

-Dimanche midi : départ des sérénades.

-En soirée : animations sur la place de la mairie avec « ADISHATZ »

Tenue « FAR WEST » appréciée

Le Comité des Fêtes

LOUS BOUSSALOUS



Pour commencer cette nouvelle année 2010, Louss Boussalouss ont fait leur troisième Assemblée Générale fin janvier. Le bilan a été plutôt positif, tant dans le domaine sportif que festif. M.le Maire de Pouyastruc était par ailleurs présent à cette réunion et a pu entendre le bilan de l'année écoulée, satisfaisant dans son ensemble.

Un groupe d'adhérents de notre association a fait un déplacement sur les terres écossaises pour assister au match des VI Nations ECOSSE-FRANCE. Ce séjour de quatre jours a été magnifique, visites du Château d'Edimbourg, d'une distillerie de whisky, des mythiques pubs et du stade de Murrayfield où nous avons eu le privilège d'entendre l'hymne Ecossais, donnant des frissons pour l'ensemble des supporters. Nous avons eu l'honneur de voir les joueurs de l'équipe de France à leur hôtel, mais également de rencontrer d'autres grands joueurs comme un certain Philippe SELLA et Mike JAMES, avec qui nous avons pris une photo. Une seule envie, repartir !

Les entraînements du mercredi soir vont être modifiés au jeudi soir, de 19H00 à 20H00, pour nous préparer physiquement aux différents tournois qui arrivent.

Ce changement aura lieu à compter du jeudi 18 mars. Nous commencerons par nous déplacer le 17 avril à BASCONS, chez nos amis Landais. Ensuite, nous irons

chez les Pédescaus de BARBAZAN DEBAT le 22 mai avant de nous transporter à JOUE LES TOURS (37), le week-end du 28 mai. Nous clôturerons ce premier semestre par notre troisième tournoi qui aura lieu le 19 juin au stade Jean Aspiroz de POUYASTRUC. Nous avons invité pour cela les équipes de Barbazan Debat, des Baronnies, de Bascons (vainqueur du tournoi de l'an passé et remettant le bouclier des Boussalouss en jeu), de Laloubère et de Plaisance du Gers.

Je n'oublie pas de mentionner que nous participerons à la Nuit de l'Amitié organisée par les joueurs de l'USCP qui se tiendra le samedi 03 avril. "

Bruno Dubié

PARENTHÈSES : « De balade en Salade »**DIMANCHE 6 JUIN à 14H à l'école****Découverte et cuisine des plantes sauvages**

L'association poursuit son bonhomme de chemin à travers le patrimoine du village, son passé et son environnement. Après la balade de Jacquette qui nous a permis de faire revivre les anciens lieux de Pouyastruc, nous allons le **6 Juin à 14h**, équipés d'un panier et d'un couteau, partir à la découverte de nos chemins buissonniers : Nous y cueillerons des plantes sauvages pour constituer un herbier, et après les avoir triées, nous goûterons du produit de notre cueillette, en réinventant la gastronomie préhistorique ..

Nous serons guidés dans cette exploration par **Pascale Ferrari**, habituée des « animations survie » dans la région.

Cette journée est organisée dans le cadre des « Journées Nature » de Midi Pyrénées qui se dérouleront du 29 au 6 Juin .

Les enfants de l'école à cette occasion ont réalisé l'affichette présentant la journée. Les dessins seront exposés dans la salle.

Venez découvrir les plantes de votre village
Et si vous avez d'autres idées d'animation, rejoignez l'association .
A Carrère (05.62.33.22.67)

L'AQUARELLE

Nos artistes peintres Monique Doucet, Michelle Dos Santos, Josette Abadie, Patty Zaffagny et Josette Villacampa ont exposé du 2 au 14 Avril à la mairie de Tarbes avec tous les élèves d'Anne Peyrat.

Nous les félicitons pour la qualité de leur travail.
Nous rappelons que les séances se déroulent le Lundi de 18 h à 20h à la salle des associations.
Josette Villacampa

L'ECOLE DE JUDO

Le deuxième trimestre s'achève et notre école de judo fonctionne bien avec les nouveaux venus, mini-poussins et poussins. Ils ont participé à trois manifestations : le 17 Janvier, à Bazet, le 14 Mars à Trie et le 21 Mars à Bagnères où ils se sont bien comportés en marquant des points pour l'obtention du « Petit Lion » (les mini poussins) et du « petit Tigre » (les poussins)

Leurs dernières participations se dérouleront le 30 Mai à la maison des Arts Martiaux avec tous les clubs des HP. et pour les plus grands, le tournoi du Val d'Adour à Vic.

Mi Juin, la saison se terminera par le passage de certaines ceintures, la remise des diplômes et le repas de l'amitié avec les parents.

Je tiens à remercier les bénévoles, les encadrants et les parents pour leur assiduité au cours de cette année où l'hiver fut particulièrement froid.

Le Président, Clément Legrand

LES CHANTEURS DE L'ESTEOUS**SAMEDI 19 JUIN****1ère FETE DE LA MUSIQUE**

Les chanteurs de l'Estéous préparent la fête de la musique avec le concours de Cécile Barbéry, chef de chœur.

A partir de 16 h, nous accueillerons là la salle polyvalente la chorale « La clé des Champs » d'Orleix.

A 19h30 il y aura un repas animé (inscription : 8 €) servi jusqu'à 21h30 (réservation au 05.62.33.23.51 avant le 17 Juin)

A 21h une scène ouverte accueillera en exclusivité le Groupe **MOODS** et **WOODEN PEARL**.

Venez nombreux, vous ne le regretterez pas !

Anne Marie Menvielle

TIR A L'ARC

Actuellement le club prépare les parcours pour les prochaines compétitions amicales qui auront lieu en Juin/Juillet avec les clubs de Tarbes, Soumoulou, Montaner Bordes (64) et les rencontres avec les chasseurs au tir à l'arc.

Les adhérents ont remporté des succès dans les compétitions officielles organisées à l'extérieur (notamment à Biscarrosse où ils sont arrivés 1er et 2d) en attendant les compétitions officielles qui, on l'espère, pourront se dérouler à Pouyastruc en 2011.

J.H. Larrieu

LES CHASSEURS

Depuis le 1er Mars, les chasseurs ont du ranger leurs carabines et se sont rapprochés de leurs fourneaux.

En effet, ils peuvent vous fournir des barquettes de sanglier et de chevreuil en sauce pour 2 personnes (7 €) et 4 personnes (14 €) (S'adresser à J.J. Dalier 05.62.33.23.46.)

Quant au traditionnel repas des chasseurs, il a eu un franc succès, puisque 55 convives se sont retrouvés au Soum

J.J. Dalier

LE BALL TRAP

Le club prépare les deux concours de 100 plateaux de la saison : le 16 Mai et les 28-29 Aout avec repas à midi.

Vingt à trente participants sont attendus.

Jean Loetcher

AMICALE DES RERAITES

Le repas autour du chevreuil offert par le club des chasseurs s'est bien déroulé le 27 Mars avec une trentaine de convives

Plusieurs voyages sont prévus :

Le 29 Mai : au pays Basque organisé par l'Amicale.

- Visite de la villa Arnaga d'Edmond Rostand à Cambo.
- Déjeuner à Ainhoa (un des plus beaux villages de France.
- Visite de la villa Ortillopitz : Prix 45 € Pour les adhérents, 55 € pour les non adhérents.

Inscription avant le 1er mai 2010 accompagné du règlement auprès de Madame la Présidente.

2 voyages seront organisé par les transports ESPIAU.

- du 4 au 6 juin 2010 - Le Puy du fou : (320 €)
- du 1er au 5 septembre 2010 -Les Iles Bretonnes : (599 €)

Dans l'attente de se retrouver

Amicalement, Arlette Couerbe

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Notre association accueille encore des personnes qui désirent entretenir leur condition physique en groupe moyennant une cotisation au prorata des mois qui restent de la saison sportive en cours.

Les animatrices détentrices du Certificat de Qualification Professionnelle varient leurs animations en fonction des capacités des pratiquant(e)s et élaborent leur travail selon des objectifs ciblés.

Ce travail préparatoire ou technopédagogique se passe souvent sur un coin de table de la cuisine, une heure d'animation se résume en quelques mots-clés rédigés dans des colonnes appropriées, on appelle cette fiche le canevas de séance. Ce support écrit est mémorisé par l'éducateur qui est capable, à tout moment, de modifier son travail selon la forme des licencié(e)s.

A Pouyastruc, les pratiquant(e)s adultes aiment s'oxygéner et profiter de cet environnement où les Pyrénées abandonnent, petit à petit leur blanc manteau, les enfants aiment marcher dans les bois et longer les lisières pour s'approcher du ball-trap, courir sur les terrains herbeux et escalader les gros pneus, c'est trop bien !

L'association essaiera de clôturer sa saison sportive par une danse africaine (2^{ème} édition) ou la danse country ou danse salsa. Cette dernière animation sera placée sous le signe de la convivialité **vers mi-juin ou fin juin**. Nous ferons la publicité et la commune de Pouyastruc sera informée en temps utile.

Michel ROUQUETTE.

ACTIVITE MARCHE

La section marche de l'amicale des retraités compte à ce jour 21 adhérents. Nous avons rejoint la Fédération Française de Randonnée Pédestre, ce qui permet de partager des moments de convivialité avec d'autres clubs lors de participation à certaines manifestations et randonnées, d'échanger à cette occasion, des idées de parcours et de participer également par cette souscription à la sauvegarde des chemins, au soutien des personnes bénévoles: baliseurs (dont 2 de notre groupe en font partie), aménageurs, animateurs, dirigeants qui font vivre la Fédération.

Le samedi 6 mars, notre section était présente à l'Assemblée Générale du Comité Départemental de Randonnée Pédestre des Hautes-Pyrénées qui a eu lieu à Maubourguet; Journée sympathique, conviviale et d'échange avec d'autres clubs .

En ce qui concerne notre section marche, chaque adhérent s'investit pour la diversité des parcours, et avec le printemps, des randonnées « piémont » seront organisées par Mme Yvette ALEGRET adepte de la montagne. Tous les parcours, Plaine, Coteaux ou Piémont sont de niveau facile, et sont affichés en début de semaine à la porte de la salle des associations.

Notre groupe se retrouve le Vendredi , départ à 13 H 30 - stade de Pouyastruc. (10 - 12 kms - 2H30 environ) Covoiturage pour les sorties à l'extérieur.

A compter des mois de Mai ou Juin, les randonnées auront lieu le matin (départ 8H 30 - stade de Pouyastruc) **La date exacte sera affichée plus tard.**

La randonnée annuelle du Comité de Randonnée Pédestre des Hautes-Pyrénées, « RANDO POUR TOUS » a lieu cette année à ESCONDEAUX, le samedi 24 avril. Le programme de cette journée sera affiché à la porte de la salle des associations.

Nous rappelons que 2 sorties à l'essai sont autorisées sans adhésion (Amicale et FFRP).

Pour tout renseignement s'adresser à : Josianne GESTAIN (tél : 05 62 33 23 70)

Josianne GESTAIN

CARNET DEPUIS JANVIER 2010

NAISSANCES

Enfants et Petits enfants du village

Charline ADRIAN le 13 février 2010

Nathan, Jean, Charlemagne GUILLAUME
le 15 février 2010

Gabrielle BERNARD , petite fille de
Monique DOUCET

Le 17 Novembre 2009

DECES

Adeline PEREZ le 15 mars 2010

Roger CAZENAVE le 27 Avril 2010

INFORMATION

Les grands-parents qui désirent signaler la naissance de leurs petits-enfants dans le journal « Pouyastruc-Info » sont priés de bien vouloir en informer la mairie. Leurs enfants n'habitant plus Pouyastruc, la mairie n'est plus informée officiellement de ces naissances .

Ericka SPILTHOOREN que nous avons présenté dans un précédent numéro expose ses œuvres à Tarbes dans les restaurants: Patati Patata (Place de Verdun) et Couleur Café (rue Brauhauban)
Allez jeter un œil ... (06.67.47.95..02)



Guitariste (guitare sèche et électrique) , mais aussi pianiste (synthé) il est membre de deux orchestres : « Le groupe Trikia » (5 à 7 musiciens de rock festif basé à Oloron) et le groupe « Variance » , (7 à 9 musiciens) basé à Monréjeau et orienté vers la variété ; Ils animent les fêtes, les bals publics , les mariages .

Cet artiste serait prêt à donner des leçons de piano ou de guitare à des adultes ou à des enfants.

Si vous souhaitez vous perfectionner ou apprendre un instrument vous pouvez le contacter :
Rue des Espiades ou au 06.61.66.79.89

De toute façon vous pourrez le retrouver à la Télé, dans le plus vieux jeu télévisé français , « Les chiffres et les lettres » dont il est un fidèle concurrent .

Annie Carrère



Le 16 Janvier ,le quartier du Pichou a fêté les rois .
Ils étaient une vingtaine de personnes, éclairées par la guirlande électrique qu'Alain Bérot avait installée pour les fêtes de Noel,, réunis chez Mme Bégué qui avait préparé le repas malgré les soucis causés par la tempête .

Les fèves ont été tirées par Alain Bérot et Martine Lafaille , encore fatiguée par son accident d'Octobre..

En attendant la prochaine rencontre (ils ont fait la promesse de se réunir tous les trimestres) toute l'équipe remercie vivement Mme Bégué pour son accueil .

L'équipe du Pichou



Les nouveaux rois ;
Martine Lafaille et
Alain Bérot



DE LA GUITARE AU PIANO ... * ET DES CHIFFRES AUX LETTRES

Pascal MICHAUD est à Pouyastruc depuis le 1er Mars, et déjà à la Télé dans l'émission « Des chiffres et des lettres » du 1er au 10 Mai

Ce bayonnais de naissance a choisi notre village pour déposer ses instruments entre deux concerts :

« Quelques dizaines de mètres de forêt suffisent pour abolir le monde extérieur...
Des biens qu'on croyait disparus renaissent le silence, la fraîcheur et la paix. »
Claude Lévi-Strauss,

LA FORET



La forêt communale de Pouyastruc se développe sur deux « cantons » (parcelles forestières) Barmalle (27 ha) et Bedat Leayes (71 ha) . Les bois de Labatut sont privés.

Elle est gérée par l'ONF en la personne de son responsable: **Gilles Lermite** . Son rôle est d'en surveiller les limites, et le peuplement végétal . Pour cela , il favorise son renouvellement naturel en pratiquant des éclaircies au profit des plus belles tiges et en nettoyant le sous-bois , en plantant de nouvelles essences lorsque la régénération naturelle a échoué ou quand un changement d'essences est décidé.

La forêt de Bedat est constituée majoritairement de feuillus:
Hêtres (sur les côteaux nord)
Chênes pédonculés (quercus robur, le plus fréquent)
Chênes sessiles ou rouvres (20 à 40m de hauteur)
Chênes tauzins (quercus pyrenaica) (il craint le froid, il croit moins vite , 20m max., on le trouve en lisière, dans les forêt claires, intéressant pour le bois de chauffe)
Chênes rouges d'Amérique , sur la route de Marquerie plantés il ya 20 ans (il résiste au x grands froids—Il croit très vite et doit être exploité avant 60 ans)

La forêt de Barmalle est constituée principalement de résineux : plantés en 1965 :
Sapin Douglas : sur 20 ha - originaire d'Amérique du nord, à croissance rapide (80 m max) , idéal pour la charpente, et le bardage car imputrescible .

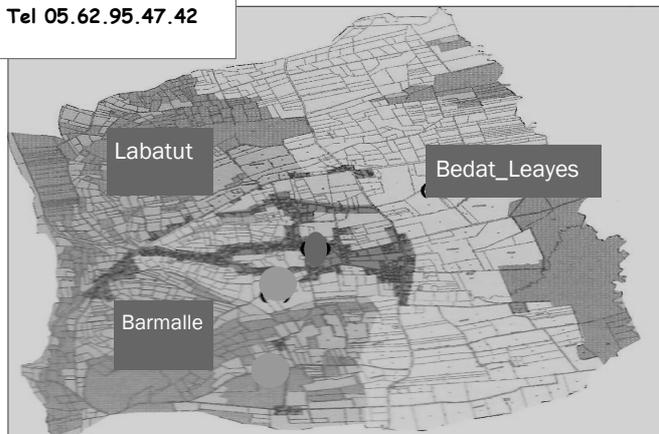
Le pin laricio originaire de Corse supporte tous les climats
Le pin de Weymouth ou pin blanc d'Amérique
Le sapin de Vancouver utilisé pour des charpentes légères, des caisses. Ces deux espèces n'ont pas supporté la sécheresse et vont être abattues pour être remplacées par des feuillus (chênes, hêtres et châtaigniers).

Les résineux acidifient le sol , ce qui limite la repousse des végétaux. Seules les fougères résistent (Il existe dans notre forêt une fougère protégée , « l'osmonde royale »),

Actuellement, 50 arbres (les résineux de Barmalle et des chênes au chemin d'Espiau) vont être exploités ainsi que des chablis renversés par la tempête

Des visites guidées sont possibles pour les écoles et les associations (3h l'après midi)
S'adresser à M. Lermite
Tel 05.62.95.47.42

La forêt s'attaque à l'effet de serre La forêt ne régresse pas, bien au contraire : les surfaces boisées françaises ont doublé depuis 150 ans et sont toujours en croissance, pour couvrir plus de 16 Mha en 2004.
Les arbres assimilent le CO2 de l'air (photosynthèse) et le stockent dans les racines mais aussi dans le sol, sous forme de matière organique. La forêt française séquestre 17 millions de tonnes de carbone par an, soit environ 10 % des émissions .



Le marquage des arbres

Le garde forestier fait des marques sur les troncs par des « coupes martelées » avec le tampon de l'état (flachis) ou à la peinture écologique :
2 traits rouges vif: limites du périmètre
1 trait rouge horizontal : limite de parcelle
1 grand trait orange : coupe à ras de l'arbre (ne pas confondre avec le trait orange fin de balisage de chemin de randonnée)

L'affouage

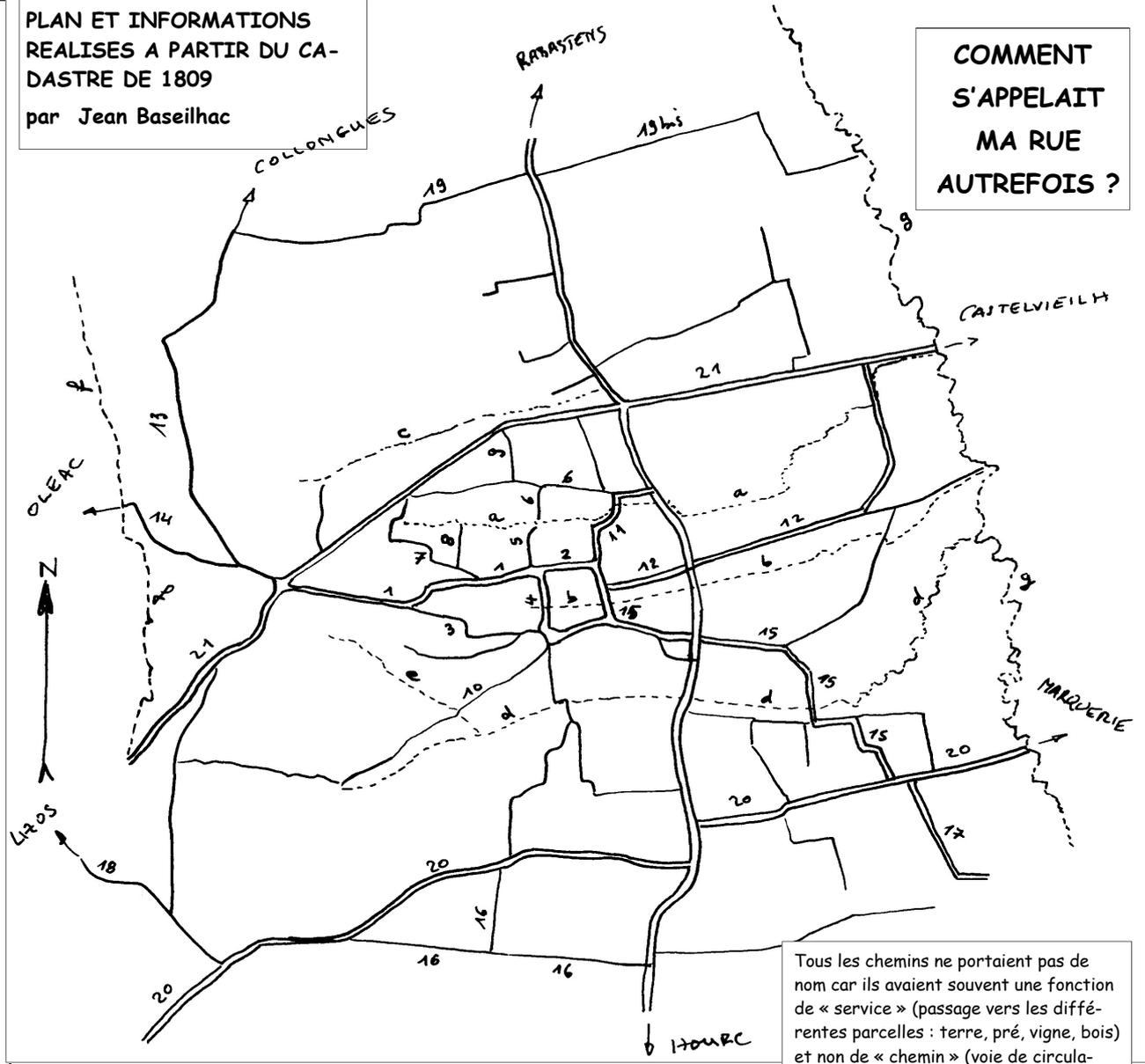
« Jouisance en nature des produits ligneux d'une forêt communale au profit des habitants de cette commune ».

Le mot "affouage" date du XIIIe siècle et vient du verbe d'ancien français "affouer" = chauffer, lui même du latin "affocare": A cette époque, le seigneur des lieux accordait aux habitants de ses villages le droit de récolter du bois de chauffage dans les forêts. Ce droit valait pour chaque foyer (focus en latin qui signifie foyer, feu) .

Aujourd'hui, l'affouagiste doit habiter la commune, et doit payer une taxe modique décidée par le conseil municipal pour avoir le droit de prélever le bois choisi par le garde forestier .

PLAN ET INFORMATIONS
REALISES A PARTIR DU CA-
DASTRE DE 1809
par Jean Baseilhac

COMMENT
S'APPELAIT
MA RUE
AUTREFOIS ?



Chemins et Routes

1	Chemin	du village	11	Chemin	de Castelvielh
2	Chemin	de la Carrère	12	Chemin	de Cabanac
3	Chemin	du Péré	13	Chemin	de Collongues
4	Chemin	du Houtanieu	14	Chemin	d'Oléac
5	Chemin	de la Fontaine	15	Chemin	de Marquerie et route de Puyastruc à Marquerie
6	Chemin	du Carrerot	16	Chemin	à mr Péré
7	Chemin	de Castelmourou	17	Route	de Puyastruc à Tournay
8	Chemin	de la Fontaine des chênes	18	Chemin	du Hourc à Lizos
9	Chemin	de la Tuilerie	19	Chemin	à mr Bouilh
10	Chemin	De Barmale	19 bis	Chemin	mitoyen à mr Bouilh et Bazillac
			20		ancienne route de Tarbes à Toulouse
			21		nouvelle route de Tarbes à Toulouse

Ruisseaux

a	ruisseau	de la Hount	d	ruisseau	du Lassadé
b	ruisseau	du Laricouau	e	ruisseau	du Pontic
c	ruisseau	de Lapeyrade	f	ruisseau	du Loulez
			g	ruisseau	de l'Estéous

Tous les chemins ne portaient pas de nom car ils avaient souvent une fonction de « service » (passage vers les différentes parcelles : terre, pré, vigne, bois) et non de « chemin » (voie de circulation) : ils sont alors répertoriés « chemin de servitude » ;
que, dans quelques cas, le nom du ou des propriétaire(s) est cité car c'est celui (ou ceux) à qui appartenait le chemin et qui payait un impôt comme s'il s'agissait d'un terrain agricole

La carrera (actuelle rue du centre)

Du gascon *carrèra* (rue entre les maisons, *Carriot* : charriot)

Carrerot (petite rue)

Latin : *carrus* : char

Lo camí nau

(La route de Trie actuelle route de Bigorre),

Elle a été créée par l'Intendant Antoine Megret d'Etigny en 1767 en même temps que les routes de Tarbes à Maubourguet, de Pierrefitte à Cauterets et d'Arreau à Luchon

Le chemin des Trois Croix

(ancienne route de Tarbes)

Ce chemin s'appelait ainsi car à l'intersection avec les communes de Souyeaux, Hourc et Boulin, il y avait 3 croix, qui étaient sur le parcours des rogations à la fête de Saint Marc...

Le Chemin des Espiades

Ce terme pourrait venir soit du mot *Espin*, aubépine (espiou: haie d'aubépine) ou du verbe *espiar* (épier, guetter en raison de sa situation surélevée ?)

Ce chemin était en réalité le début de la route de Cabanac (chemin d'Espiou)

Lo Cami do molier (route de Cabanac ou chemin d'Espiou)

(chemin du moulin ou du meunier)

Par ce chemin, les villageois transportaient le grain jusqu'au moulin de Cabanac (ils allaient à la mouture), Cette route menait aussi à Castelvich et Tournay)

Lo Cami do Lassade (ce chemin conduisait à Hourc)

Il traversait le Lassadé et allait à travers la forêt directement en passant par la ferme de Libre à Hourc.

Ce chemin est actuellement difficilement accessible.

Lo camí do Pouyat (chemin du Pouyat)

Ce chemin conduisait au quartier du Pouyat, qui sans doute est un des lieux d'origine du village. A l'emplacement de la propriété de la famille Chelle se trouvait un château (Péré, et Sembres)

Il rejoignait l'ancienne route de Tarbes.

Lo camí de la teulera (chemin de la tuilerie)

Il conduisait à la tuilerie, briquetterie Ducos située sur la rue de Bigorre

Cami do loquet (petit logis) il conduisait à la tuilerie Ducos

Chemin de Sentilles : Chemin du Peyron

Lo camí de Hountaniou (rue de la poste)

Chemin de la fontaine (*honta, hontan*) peut-être de la nouvelle fontaine ?

Lo camí do Pichou

(le chemin du Petit)

(En occitan le « o » se prononce ou)

LES CORVEES ET PRESTATIONS

Créée au Moyen Age par les carolingiens, et disparue du Xème au XVIIIè siècles, la « **corvée** », emploi forcé et gratuit de la population aux travaux d'entretien des chemins, redevient officielle par une loi de 1824 sous le nom de « **Prestations** ».

Mise en œuvre par le Préfet, le prix des journées de prestations était fixé par le conseil général. Les personnes qui n'avaient pas travaillé pendant ces journées étaient sommées de payer leurs journées en argent.

Les anciens se souviennent par exemple, que la route de Marquerie avait été aménagée grâce aux prestations des villageois.

Dans les délibérations ...

3 janvier 1847

Le maire communique que sa Majesté vient de mettre à la disposition du ministre de l'Intérieur, une somme de 4 000 000 de francs pour faciliter aux communes les moyens de procurer de l'occupation aux populations ouvrières et indigentes. Que ce crédit est exclusivement réservé à encourager les travaux ayant le caractère d'utilité communale.

C'est sur les chemins vicinaux que la plus forte partie devra être appliquée. Une somme de 300 francs sera prise sur les fonds disponibles de la commune pour être employée avec la subvention, accordée par le gouvernement, sur les chemins communaux, attendu que les chemins vicinaux absorbent en entier les prestations imposées aux habitants

6 août 1881

Le conseil vote 27 francs pour réparation de la rue de la fontaine et de la rue principale, en très mauvais état par suite de la rentrée des récoltes et des fortes chaleurs. Il a été répandu une couche de

8 mai 1872

Le conseil vote l'empierrement du chemin de Pouyastruc à Tournay, à partir du chemin de grande communication n°5.



Dossier réalisé par A. Bétouret et A. Carrère, avec les renseignements fournis par les anciens du village Henri Gorgien et Mme Lamou (pour André).

MAIRIE

05.62.33.22.54
09.77.60.76.53
Fax: 05.62.33.25.26

Secrétaires:
Fabienne BALLESTA
Alexandra ABADIE

mairie-ouyastruc@wanadoo.fr

Lundi : 9h à 11h -16h à 18h
Mardi : 9h à 11h
Jeudi : 9h à 11h - 16h à 18h
Vendredi : 9h-11h

Permanences du maire:

Mardi : 17h30 - 19h
Tel de M. le Maire:
06.83.35.44.82
Autres jours : sur rendez-vous

Marie Josiane BEDOURET

(Conseillère Générale
Présidente du SIVOM)
05.62.96.50.02
06.76.97.13.97
Permanence à la mairie
Le Jeudi de 17h à 19h

LA GENDARMERIE

05.62.33.25.18

Commandant de brigade (basée à Tournay) :
Adjudant Daniel MAZOUNAVE
De 8h à 12h et de 14h à 18h (horaires bureau)
Permanence téléphonique en continu
de 12h à 14h et de 18h à 8h appels dirigés sur Tournay ou Tarbes

LA POSTE

05.62.33.22.51

Receveur :
Didier LECLERC
(basé à Aureilhan)
De 9h à 12h et
de 13h30 à 16h30
Samedi : de 9h à 12h
Levées : 15h50

LA DÉCHETTERIE

Lundi, Mardi, Mercredi et Vendredi De 14h à 18h
Samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

CABINET D'INFIRMIERES

05.62.33.22.46

CABINET DENTAIRE

05.62.33.22.60

CABINET MEDICAL

05.62.33.22.40

05.62.33.22.61

L'ADMR

Tel:05.62.33.29.70

Responsable : Mme AGOSTA
Lundi et Mardi : de 9h à 12h - Jeudi : de 14h à 16h30
Permanence téléphonique: du Lundi au Vendredi
de 9h à 12h - de 14h à 17h

LA FRATERNELLE

Président: Christian FOR-
GUES /05.62.33.23.43

Trésorière:
Maité INGARAO
05.62.33.24.64

PETITES ANNONCES**APPARTEMENT A LOUER**

Au dessus de la poste
1 T3 (50 m2)
Libre à compter du 1er Mai
Avec jardinet, garage, séjour, cui-
sine, 2 chambres, WC salle de
bains
500 euros charges comprises
S'adresser à la mairie

DEMENAGEMENTS**A LA MAIRIE**

Du 1er au 30 Mai, le secrétariat et
le bureau de M. le Maire seront
déplacés provisoirement dans la
salle du conseil en raison de tra-
vaux

(Changement du carrelage)

Les heures d'ouverture
ne changent pas,

BIBLIOTHÈQUE

09.63.57.92.06
Mail : [bibliotheque-
pouyastruc@orange.fr](mailto:bibliotheque-pouyastruc@orange.fr)
Ouverture au public :
Lundi et Vendredi ;
De 16h à 18h et
Mercredi de 14h à 16h
Bibliothèque scolaire :
Jeudi de 11h à 12h et
De 14h à 16h

ECOLE

05.62.33.22.56
Directeur :
Pascal CHARRIER
Mail :
[ce.0650816J@ac-
toulouse.fr](mailto:ce.0650816J@ac-toulouse.fr)

La plume est à vous !

Vous avez un sujet que vous aimeriez aborder, un article à proposer, une anecdote ou un souvenir à partager, n'hésitez pas, ces quelques pages sont les vôtres.
Pour ce faire, vous pouvez contacter Annie Carrère au 05.62.33.22.67 ou Cécile Urriariet au 05.62.33.25.97.